

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**
Soixante-sixième session
Téhéran (République islamique d'Iran), 14-17 octobre 2019

Octobre 2019

**EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (WASH)
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ**

Objectifs

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- sensibiliser au manque de connaissances concernant les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les établissements de soins de santé et à l'attention insuffisante accordée à ces services;
- encourager un effort concerté au sein des États Membres pour évaluer la situation actuelle et améliorer les services WASH dans les établissements de soins de santé.

Contexte

La publication *WASH dans les établissements de santé: rapport référentiel mondial 2019 du programme commun OMS/UNICEF* de suivi pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène est sortie en avril 2019. Il s'agit de la première évaluation mondiale complète de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la gestion des déchets médicaux et du nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé. Il est complété par un autre rapport *Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de soins de santé : Étapes pour concrétiser l'accès universel à des soins de qualité*. Ce rapport décrit les actions concrètes que les pays peuvent entreprendre pour améliorer les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé. Le rapport WASH dans les établissements de santé représente une compilation et une analyse des données de suivi existantes sur l'état des services dans les établissements de santé que les pays ont déjà collectées et examinées.

Ce rapport référentiel mondial confirme les conclusions de la toute première évaluation mondiale des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé entreprise par l'OMS et l'UNICEF en 2015 et révèle que 12% des établissements de santé ne disposaient d'aucun service d'approvisionnement en eau et 21% d'aucun service d'assainissement. Le rapport révèle en outre que de nombreux centres de santé manquent d'installations de base pour l'hygiène des mains ainsi qu'une séparation et une élimination sûres des déchets de soins de santé.

L'absence de services WASH adéquats dans les établissements de santé compromet les efforts déployés pour réaliser la couverture sanitaire universelle et affecte négativement la qualité des soins, ainsi que les mesures de prévention et de lutte anti-infectieuses. Ce phénomène contribue également au recours inutile aux antibiotiques et à la propagation de la résistance aux antimicrobiens.

Pour attirer l'attention sur cette question d'une importance fondamentale pour la santé et le développement, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé un appel mondial à l'action sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins de santé en mars 2018. Le rapport du Directeur général de l'OMS sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé a été présenté à la cent quarante-quatrième session du Conseil exécutif de l'OMS en décembre 2018 et à la soixante-douzième session de l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2019, rendant compte du programme d'action en santé pour améliorer la situation

relative à l'eau et l'assainissement dans les établissements de santé. Il s'agit d'un appel lancé aux autorités sanitaires des États Membres pour : 1) mener des évaluations nationales de la disponibilité et de la qualité des services WASH dans les établissements de santé ; 2) établir des normes et mettre en œuvre une feuille de route pour que chaque établissement de soins de santé, quel que soit son environnement, dispose, en fonction de ses besoins, d'un approvisionnement en eau sûr et fiable ainsi que de toilettes ou de latrines en nombre suffisant, accessibles et gérées de manière sûre pour les patients, les soignants et le personnel de tous les sexes, âges et capacités ; 3) fixer des objectifs pertinents dans les politiques de santé ; 4) intégrer des indicateurs pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène dans les mécanismes de suivi nationaux afin d'établir des bases de référence et de suivre les progrès de manière régulière ; et 5) promouvoir un environnement de travail sûr pour tous les agents de santé pour une prestation de services efficace et sûre. L'objectif est que les ministères de la santé s'approprient et mobilisent le financement nécessaire pour mener des actions fructueuses afin de garantir et de pérenniser les services WASH dans tous les établissements de santé.

Défis à relever dans la Région

Il existe un manque de connaissances sur la situation des conditions relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les établissements de santé dans les États Membres de la Région de la Méditerranée orientale ; des informations concernant seulement quatre pays étant incluses dans le premier rapport d'évaluation mondial, et avec une couverture et une qualité limitées des données. Le rapport référentiel mondial 2019 présente des données fournies pour seulement 10 pays de la Région. Cependant, la qualité des données disponibles varie considérablement, allant d'un niveau presque complet dans un pays à une rareté dans les neuf autres.

La situation des services WASH dans les établissements de santé ne fait pas l'objet de rapports au sein des systèmes de notification des soins de santé ou les systèmes d'information sanitaire dans les pays. À deux reprises, en 2016 et 2017, le Centre régional pour les activités d'hygiène de l'environnement de l'OMS a rassemblé des informations en vue de la préparation d'une évaluation régionale. Ces essais ont généré des réponses de très peu de pays avec des informations invérifiables et très limitées.

Le manque de connaissances sur la situation des services WASH et des autres services de santé environnementale dans les établissements de santé appelle les États Membres à lancer une action concertée urgente pour mettre en place un système de notification des services dans les établissements de santé. En outre, il est urgent d'établir de bonnes pratiques de gestion dans les établissements de santé, qui soient vérifiables par un système de surveillance.

Orientations futures

Dans le cadre d'une analyse de la situation, les autorités sanitaires nationales des États Membres sont encouragées à entreprendre des évaluations nationales complètes des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans les différents établissements de santé. Les données générées par l'évaluation complète permettront : 1) de combler le fossé des connaissances ; 2) de faciliter l'intégration d'indicateurs pour les services WASH dans les établissements de santé dans les systèmes nationaux d'information sur la santé afin d'établir des bases de référence et de suivre les progrès de manière régulière ; 3) de servir de base à l'identification des besoins, à l'élaboration de normes nationales, à l'élaboration de plans d'amélioration et à la mobilisation de mesures visant à améliorer ces services dans les établissements de santé individuels.

Résultat escompté

- Les États Membres seront informés des résultats de l'évaluation régionale et fourniront des conseils sur l'élaboration de cadres d'action nationaux visant à améliorer les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé.